



Extrait du UJFP

<http://ujfp.org/spip.php?article1424>

APPEL du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens à faire barrage à l'entrée



Date de mise en ligne : mercredi 5 mai 2010

OCDE.

3 -

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Le Collectif National, indigné par la perspective de l'intégration d'Israël à l'OCDE, tient à souligner qu'Israël est un Etat qui s'est mis hors la loi à de nombreux titres : l'occupation et la colonisation illégales de territoires palestiniens depuis 1967 ; des crimes de guerre, au Liban et à Gaza notamment, ainsi que l'indique le rapport Goldstone voté par l'Assemblée Générale des Nations Unies ; d'innombrables violations des droits humains, des accords et conventions signés par lui, dont l'accord d'association avec l'UE, les conventions de Genève sur les prisonniers ; l'édification d'un mur d'annexion, en grande partie à l'intérieur des territoires qu'il occupe, mur dont la Cour de Justice Internationale a dénoncé l'illégalité et demandé la démolition.

L'entrée d'Israël à l'OCDE reviendrait au blanchiment de toutes ces violations par les Etats membres de l'OCDE. Mais plus grave encore peut-être, l'OCDE, organisation de développement et de coopération économique, en définissant un « territoire économique israélien » qui inclut le Golan syrien occupé, les territoires palestiniens de Cisjordanie occupés, et Jérusalem Est illégalement annexée, prend l'extraordinaire responsabilité, hors de son champ de compétence, d'entériner les annexions pures et simples d'Israël, et de prédéterminer les frontières politiques d'Israël contre toutes les règles et les normes de la législation internationale.

Ainsi l'OCDE franchirait une étape très dangereuse pour l'ensemble du monde en reconnaissant l'inacceptable état de fait créé par Israël sur le terrain par la violence, mais aussi en participant au démantèlement du droit international auquel nous sommes très attachés comme garant de la paix.

- Le Collectif National appelle les citoyens à adresser en nombre la lettre ci-annexée aux représentants des pays membres auprès de l'OCDE dont les adresses électroniques jointes, ainsi qu'au Ministère des Affaires Etrangères.

Vous trouverez en pj la lettre à signer et envoyer, en anglais et en français ainsi que la liste des adresses concernées. Vous pouvez y ajouter tout élu de votre choix